



Stratégie de réduction de la pauvreté :

Rapport annuel 2021



Table des matières

Message de la ministre.....	4
Introduction	6
Lutter contre la pandémie de COVID-19	8
Progrès accomplis avec les piliers de la Stratégie	10
Pilier un : encourager la création d'emplois et rapprocher les gens de l'emploi	10
Pilier deux : offrir aux gens les services et les soutiens appropriés	14
Pilier trois : rendre la vie plus abordable et renforcer la résilience financière	17
Pilier quatre : accélérer les mesures et favoriser le progrès	19
Assurer la prospérité et le bien-être des Autochtones	22
Mesurer la réussite	25
Objectif.....	25
Indicateurs d'emploi, de compétences et de formation	26
Indicateurs d'éducation	29
Cheminement vers une plus grande autonomie financière	31
Indicateurs de pauvreté	36
Regard sur l'avenir	38
Annexe : Définition de l'objectif et des indicateurs	39

Message de la ministre



Soutenir les Ontariennes et les Ontariens, en particulier les personnes les plus vulnérables, est un principe directeur de notre gouvernement.

Notre gouvernement a mis en place plusieurs initiatives visant à réduire les niveaux de

pauvreté en Ontario. Nous travaillons dans tous les ministères et à tous les paliers de gouvernement pour nous assurer que les bons programmes et soutiens sont en place pour les personnes quand et où elles en ont besoin.

La COVID-19 a certainement ajouté des niveaux de complexité et d'urgence à notre Stratégie de réduction de la pauvreté, mais notre travail de modernisation du système continue d'être déployé parallèlement à la fourniture de soutiens d'urgence.

Nous avons investi plus de 1 milliard de dollars dans le Fonds de secours pour les services sociaux, qui a élargi l'accès aux secours d'urgence et qui a aidé des municipalités ainsi que des administrateurs de programmes pour les Autochtones à subvenir aux besoins locaux, notamment à l'aide de refuges d'urgence et de banques alimentaires afin de répondre à

la demande grandissante. Ces soutiens contre la pandémie s'ajoutent à la somme de plus de 8,3 milliards de dollars qui a été versée sous la forme de paiements d'aide sociale en 2020-2021.

Nous savons que la meilleure stratégie de réduction de la pauvreté consiste à créer des conditions économiques qui permettent à davantage de personnes de trouver des emplois bien rémunérés. Nous procédons à la modernisation et au renouvellement des programmes d'aide sociale afin d'aider un plus grand nombre de gens à prendre le chemin de l'emploi et de l'autonomie. Afin de répondre aux besoins changeants du marché du travail, nous avons fait des investissements dans le but d'aider les Ontariennes et les Ontariens à obtenir la formation dont ils ont besoin pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans la province et pour mettre les personnes en contact avec des emplois. Nous accomplissons des progrès avec la Stratégie des métiers spécialisés et le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation. Nous avons aussi élargi le programme Seconde carrière afin de servir un plus grand nombre de gens qui reçoivent de l'aide sociale et nous continuons d'intégrer les services d'emploi liés au système d'aide sociale au sein d'Emploi Ontario afin de rendre le cheminement vers l'emploi plus facile.

Nous savons que la COVID-19 a eu un impact disproportionné sur les travailleurs à faibles revenus, les jeunes, les femmes, les Autochtones, les Noirs et les autres personnes racialisées, c'est pourquoi nous élaborons des programmes pour soutenir ces groupes.

Sous le leadership du premier ministre Ford, nous avons augmenté le salaire minimum général à compter du 1er janvier 2022. Nous avons lancé le Groupe de travail de l'Ontario sur les femmes et l'économie qui est voué à aider les femmes tandis qu'elles se joignent à la population active et la réintègrent ainsi qu'à soutenir l'entrepreneuriat des femmes et à éliminer les obstacles qui guettent les femmes qui entrent dans les domaines dans lesquels elles sont sous-représentées, y compris les métiers spécialisés ainsi que dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Dans le cadre du Plan d'action pour les jeunes noirs, nous avons également investi 47 millions de dollars sur quatre ans afin de multiplier les possibilités pour les jeunes noirs d'un bout à l'autre de la province. Nous nous sommes associés à Chiefs of Ontario dans le but de créer le Groupe d'action pour la croissance économique et la prospérité des Premières Nations et avons augmenté les investissements dans les soutiens pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances en milieu communautaire dans les collectivités autochtones.

Le travail visant à moderniser l'aide sociale, à soutenir les personnes vulnérables et à offrir des possibilités de perfectionnement

personnel et d'avancement se poursuit et nous attendons avec impatience les résultats positifs de ces initiatives.

Nous ne pouvons pas accomplir cette mission importante seuls. Notre réussite reposera sur la coopération continue des partenaires communautaires et des organismes autochtones ainsi que sur les mesures à tous les paliers de gouvernement.

Ensemble, nous créons un Ontario où les personnes ont la possibilité de réaliser leur potentiel, de participer à la vie de leurs communautés et de partager la prospérité future de notre province.

Sincères remerciements,

D^{re} Merrilee Fullerton

Ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Introduction

Ensemble, avec le soutien et les efforts inlassables des partenaires autochtones, des organismes communautaires, des municipalités, du secteur privé et des autres partenaires, les Ontariennes et les Ontariens ont continué de faire preuve de force et de résilience face à la pandémie de COVID-19 qui s'est poursuivie tout au long de 2021.

Avant le début de la pandémie de COVID-19 en 2019, 10,9 % des Ontariennes et des Ontariens vivaient dans la pauvreté (2019). La pandémie a eu des répercussions sur la croissance économique, le marché du travail et la prestation des services communautaires. Ces répercussions ont freiné les progrès vers l'objectif de la Stratégie de réduction de la pauvreté qui consiste à augmenter le nombre de personnes qui sortent l'aide sociale pour un emploi. Même si, dans l'ensemble, les personnes qui ont quitté l'aide sociale étaient plus nombreuses que celles qui y ont adhéré au cours de 2021, le nombre de cas où les bénéficiaires ont quitté pour un emploi a diminué à 20 899 par rapport à 26 928 dans l'année précédente.¹

Tandis que la province continue d'aborder les défis de la pandémie, il demeure impératif d'offrir aux gens les soutiens et l'aide dont ils ont besoin pour réussir et s'épanouir dans une économie en évolution.

Tout au long de 2021, la province a pris des mesures pour atteindre les objectifs de la troisième mouture de la Stratégie de réduction de la pauvreté [Établir une base solide pour la réussite : Réduire la pauvreté en Ontario \(2020-2025\)](#). Cette mesure englobe l'augmentation du salaire minimum général, une bonification du salaire des préposés aux services de soutien à la personne et des fournisseurs de services de soutien direct, l'amélioration de l'accès à la formation et à l'éducation afin de préparer les gens pour les occasions d'emploi, ainsi que la transformation des services gouvernementaux à l'aide de la reconception du bien-être de l'enfance, de la transformation des services d'emploi et du renouvellement de l'aide sociale. Le deuxième rapport annuel souligne les progrès accomplis dans la foulée des initiatives stratégiques au cours des 12 derniers mois, en plus de faire le point sur l'objectif et les indicateurs.

1. Les chiffres déclarés précédemment ont été actualisés en raison des mises au point apportées à la méthodologie pour cette mesure. Les départs annuels vers l'emploi de référence (2019) sont passés de 35 240 à 35 971 et de 26 183 à 26 928 en 2020.

Établir une base solide pour la réussite : Réduire la pauvreté en Ontario (2020-2025)

Le gouvernement de l'Ontario a diffusé sa troisième mouture de la Stratégie de réduction de la pauvreté en décembre 2020. La stratégie quinquennale, qui a été élaborée avec la précieuse contribution de la population et des intervenants, dresse le plan du gouvernement pour s'attaquer à la pauvreté dans l'ensemble de la province.

La Stratégie s'articule autour de quatre piliers :

1. Encourager la création d'emploi et rapprocher les gens de l'emploi
2. Offrir aux gens les soutiens et services appropriés
3. Rendre la vie plus abordable et renforcer la résilience financière
4. Accélérer les mesures et favoriser le progrès

Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec tous les paliers de gouvernement, les partenaires autochtones, le secteur privé, les organismes à but non lucratif et les groupes communautaires afin de mettre la Stratégie en œuvre et d'atteindre ses objectifs.

Lutter contre la pandémie de COVID-19

Les impacts économiques de la pandémie de COVID-19 ont touché particulièrement les personnes qui vivent dans la pauvreté ou qui courent le risque de vivre dans la pauvreté. Les travailleurs à bas salaire, les jeunes, les femmes, les Autochtones, les Noirs et les autres travailleurs racialisés ont été touchés de façon disproportionnée par les pertes d'emploi. Les mesures de santé publique contre la COVID-19 ont nécessité des changements dans la prestation des services et ont eu des répercussions sur l'accès aux soutiens essentiels sur lesquels les communautés vulnérables de l'Ontario comptent. Depuis le début de cette pandémie sans précédent, la population de l'Ontario est demeurée forte et résiliente tout en étant soutenue par les efforts de la province, des municipalités, des organismes communautaires, des partenaires autochtones et d'autres intervenants. Aux côtés des efforts immenses déployés par nos partenaires, le gouvernement de l'Ontario continue d'atténuer la propagation du virus, de protéger les travailleurs et leurs familles et de soutenir l'économie de la province.

Depuis le début de la pandémie, la grande priorité du gouvernement se résume à protéger la santé et la sécurité de la population de l'Ontario. Le gouvernement a lancé le [Fonds de secours pour les services sociaux](#) (FSSS) en mars 2020 afin de répondre aux besoins des plus vulnérables de la province pendant la pandémie de COVID-19 et a élargi l'accès aux secours d'urgence. Plus de 1 milliard de dollars ont été investis afin d'aider

les municipalités et les partenaires des programmes destinés aux Autochtones à continuer d'assurer des services essentiels, de garder les gens en sécurité et de trouver des solutions de logement à plus long terme. Le financement du FSSS a servi à traiter les cas de COVID-19 dans les refuges et à assurer la continuité des soutiens pour les ménages vulnérables, y compris les banques alimentaires, les programmes d'aide pour le loyer, la

protection des résidents et du personnel dans les refuges pour les sans-abri et la création de solutions de logement à plus long terme.

Le gouvernement a fait des efforts ciblés pour permettre l'accès à des tests et à des vaccins afin de garder les communautés les plus vulnérables de l'Ontario en sécurité et protégées. Ces efforts comprennent la [Stratégie pour les collectivités prioritaires](#) ainsi que la priorisation des tests pour les milieux à risque élevé comme les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les maisons de retraite et les autres habitations collectives. Un investissement supplémentaire de 373 millions de dollars en octobre 2021 a [permis une prolongation de l'augmentation de salaire temporaire](#) pour 158 000 préposés aux services de soutien à la personne et fournisseurs de services de soutien direct, y compris ceux qui offrent des services de soutien à la personne ou de soutien direct financés par les fonds publics dans les domaines des soins à domicile et en milieu communautaire, des soins de longue durée, des hôpitaux publics et des services sociaux.

Prestation pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19

Afin d'aider les travailleurs à rester en sécurité et à se faire vacciner sans craindre de perdre leur paye, le gouvernement a lancé des journées de maladie payées dans le cadre de la [Prestation ontarienne pour la protection du revenu des travailleurs en raison de la COVID-19](#). En date du mois du 4 mars 2022, environ 350 000 personnes en avaient profité en réclamant 130,7 millions de dollars en tout.

Progrès accomplis avec les piliers de la Stratégie

Le gouvernement a continué de faire des progrès avec les quatre piliers énoncés dans la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Pilier un : encourager la création d'emplois et rapprocher les gens de l'emploi

L'impact de la pandémie sur différents secteurs fait ressortir l'importance pour les Ontariennes et les Ontariens de posséder les compétences nécessaires pour s'adapter et pour réussir dans une économie en transformation. Dans la Stratégie, les initiatives visent à éliminer les obstacles à l'accès à l'emploi à l'échelle de la province et à aider les gens à se bâtir une bonne base pour trouver et conserver un emploi.

Transformation des services d'Emploi Ontario

Afin d'aider les gens à trouver du travail, les réseaux de soutien doivent être faciles à utiliser tout en procurant l'aide nécessaire au bon moment. La province a réalisé des progrès en transformant le système de services d'emploi de l'Ontario afin qu'il soit mieux adapté aux besoins des chercheurs d'emploi, des entreprises et des collectivités grâce à son initiative [Transformation des services d'Emploi Ontario](#). Cette initiative

visait à intégrer les services d'emploi liés au système d'aide sociale à Emploi Ontario.

En commençant par les zones de service types dans Peel, Hamilton–Niagara et Muskoka–Kawartha qui étaient pleinement intégrées en janvier 2021, la province s'efforce de mieux intégrer le réseau de soutiens afin de venir en aide aux chercheurs d'emploi, notamment à ceux qui participent à Ontario au travail ou au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. La nouvelle approche comprend l'établissement de gestionnaires du réseau de services qui supervisent la planification, la conception ainsi que la prestation des services d'emploi dans chaque zone desservie. En s'appuyant sur le succès obtenu dans les trois zones de service types, la province a annoncé le déploiement continu de l'initiative Transformation des services d'Emploi Ontario en 2021, en débutant par York, Halton, Stratford–Bruce Peninsula et Kingston–Pembroke en 2022.

Soutien aux petites entreprises

Les petites entreprises jouent un rôle important dans le marché du travail et pour l'avenir économique de l'Ontario. Tout au long de la pandémie, la province a mis en place plusieurs programmes pour protéger les entreprises de l'Ontario des répercussions de la COVID-19 et des mesures de santé publique nécessaires. Par exemple, en 2021, l'Ontario a mis en œuvre la [Subvention ontarienne pour le soutien aux petites entreprises](#) qui fournit 3 milliards de dollars de soutien ciblé urgent et sans précédent contre la COVID-19 à plus de 110 000 petites entreprises de toute la province. La Subvention offrait aux petites entreprises admissibles une aide qui variait entre 20 000 \$ et 40 000 \$. Que la petite entreprise ait à son service quelques membres de la famille proche ou des douzaines de personnes d'une collectivité, ce genre de soutien aide les Ontariennes et les Ontariens à combler le fossé vers la relance.

Outiller les gens à l'aide des compétences et des formations dont ils ont besoin

La Stratégie de réduction de la pauvreté reconnaît que les gens ont besoin des compétences, des études et des formations pertinentes pour avoir accès aux possibilités dans le marché du travail actuel. Le [Fonds pour le développement des compétences \(FDC\)](#) soutient les projets novateurs qui s'attaquent aux défis liés à l'embauche, à la formation et à la rétention des travailleurs, y compris des apprentis, pendant la pandémie. La première ronde de financement a soutenu près de 150 projets et elle vise à venir en aide à 260 000 travailleurs et chercheurs d'emploi. Le gouvernement investit 83 millions de dollars supplémentaires pour

une deuxième ronde de financement, ce qui porte l'investissement à plus de 200 millions de dollars en tout.

Le gouvernement étend le [Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario](#) (RAFEO) de manière à inclure plus de 1 500 [microcertifications](#). Grâce à cette initiative, la province veille à ce que des prêts et des subventions soient accessibles aux apprenants qui désirent se perfectionner ou se recycler rapidement pour les emplois en forte demande d'aujourd'hui et de demain. Offertes par les établissements d'enseignement postsecondaire dans l'ensemble de l'Ontario, les microcertifications sont de courte durée, accessibles en ligne et souvent conçues pour les besoins particuliers des employeurs et des emplois. En aidant les habitants de l'Ontario à payer pour ces programmes, le gouvernement continue d'aider les étudiants à se perfectionner, à se recycler et à rejoindre les rangs de la population active.

Exemple du Fonds pour le développement des compétences

L'organisme à but non lucratif Aboriginal Labour Force Development Circle a reçu 493 080 \$ lors de la première ronde du Fonds pour le développement des compétences afin de collaborer avec 12 Premières Nations en Ontario. Les partenaires de formation comprennent notamment Infrastructure Health and Safety, Uens Pole Line et Push For Life. Ce projet préparera les participants pour des possibilités d'emploi de niveau débutant et de préapprentissage auprès de différentes entreprises d'énergie et de construction. La formation s'étend sur 18 semaines.

Le gouvernement a convoqué le [Groupe de travail de l'Ontario sur les femmes et l'économie](#), dont les membres se sont réunis tout au long de l'été 2021, avec le mandat de donner des conseils afin d'aider à surmonter les obstacles économiques uniques et disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Guidée par les efforts du Groupe de travail, l'Ontario a pris des mesures immédiates afin de s'attaquer aux défis économiques qui guettent les femmes. L'engagement du gouvernement à investir une somme supplémentaire de 500 000 \$ en 2021-2022 dans le programme [Investir dans l'avenir des femmes](#), qui offre des initiatives de préparation à l'emploi et de prévention de la violence destinées aux femmes marginalisées socialement et économiquement afin qu'elles puissent acquérir les compétences recherchées dont elles ont besoin pour faire partie de la population active, en est un bel exemple.

Afin d'aider encore plus les travailleurs à obtenir la formation dont ils ont besoin, le gouvernement a lancé le [Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation](#) pour 2021. Le Crédit fournit un allègement pouvant atteindre 2 000 \$ pour payer 50 % des dépenses de formation admissibles, comme les droits de scolarité à un établissement d'enseignement canadien admissible et les frais payés à certains organismes pour passer un examen menant à une désignation professionnelle en 2021. Le gouvernement a prolongé le Crédit d'impôt de l'Ontario pour la formation jusqu'en 2022. La prolongation du Crédit en 2022 permettra d'offrir un soutien estimatif de 275 millions de dollars à environ 240 personnes, ou 1 150 \$ en moyenne. Cette prolongation aidera les personnes à continuer de perfectionner leurs compétences, à changer de

carrière ou à retourner au sein de la population active.

Mettre les gens en contact avec les possibilités

Certaines personnes qui sont confrontées à des obstacles pour trouver un emploi, notamment les personnes touchées par la pandémie de COVID-19, peuvent avoir besoin d'aide pour avoir accès à de nouvelles possibilités. Le programme [Deuxième carrière](#) apporte une aide financière aux travailleurs mis à pied et sans emploi. En 2021, le gouvernement a apporté des améliorations au programme afin de contribuer à accélérer le traitement des demandes d'emploi des travailleurs au chômage. Après le renouvellement du programme Deuxième carrière qui avait pour but d'accorder une priorité aux personnes mises à pied pendant la pandémie, le nombre de travailleurs qui se sont prévalus du programme avait augmenté de 62 % à la fin de 2021. La prolongation proposée du programme consistant à miser sur ces changements améliorera, la prolongation proposée du programme améliorera l'accès pour les personnes qui se butent à des obstacles encore plus grands en raison de la pandémie, notamment les jeunes, les nouveaux arrivants, les gens qui reçoivent de l'aide sociale et les personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021, le gouvernement a annoncé, en novembre, un investissement de 5 millions de dollars sur deux ans afin de lancer la nouvelle [Subvention pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones \(subvention SERA\)](#). Ce financement procurera aux femmes entrepreneurs et aux entrepreneurs

autochtones, noirs et aux autres personnes racialisées un soutien pour le démarrage ou la croissance d'une entreprise. La subvention SERA donnera accès à une formation sur le développement des affaires, à des services de soutien adaptés à la culture ainsi qu'à une subvention ponctuelle de 10 000 \$. La subvention SERA s'attarde au besoin de soutiens ciblés qui combattent luttent contre les obstacles systémiques auxquels les femmes entrepreneurs et les entrepreneurs autochtones, noirs et les autres entrepreneurs racialisés font face.

Soutenir la réussite des élèves

Soutenir la réussite, le bien-être et la diplomation des élèves favorise une meilleure transition vers la poursuite des études, en plus de mieux les préparer pour réussir au travail.

En 2021-2022, le financement ciblé comprend un investissement de 550 millions de dollars pour la [Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage](#) dans le cadre des [Subventions pour les besoins des élèves \(SBE\)](#) qui procure un financement pour un éventail de programmes qui vient en aide à tous les élèves, y compris aux apprenants adultes et aux élèves qui se butent à des obstacles qui les empêchent de donner leur pleine mesure pour leur réussite et leur bien-être. Les SBE englobent également un financement spécialisé pour les rôles de dotation qui contribuent à la réussite des élèves aux niveaux des conseils scolaires et des écoles.

En outre, le gouvernement finance les [programmes qui permettent d'acquérir des compétences professionnelles](#), comme les programmes à double reconnaissance de crédit, le programme de Majeure Haute Spécialisation et

le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario. Ensemble, ces investissements ont contribué à l'amélioration du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario en cinq ans, qui est passé de 68 % en 2004 à 88,1 % en 2020.

Le [Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme](#) a d'abord été lancé en 2019 dans huit conseils scolaires, puis étendu à 17 conseils scolaires pendant l'année scolaire 2021-2022. Conçu en collaboration avec la communauté noire et des partenaires de l'éducation, ce programme contribue à créer des espaces inclusifs qui aideront à démanteler les obstacles systémiques, à éliminer les disparités et à combler l'écart en termes de réussite pour les élèves noirs. Le financement procure un soutien intensif et adapté à la culture aux élèves noirs en embauchant des accompagnateurs pour l'obtention du diplôme qui ont du vécu et des liens avec les communautés noires diversifiées de l'Ontario qui offrent des services de soutien direct ainsi qu'un mentorat aux élèves noirs. Les accompagnateurs donnent également des conseils aux leaders scolaires afin d'éclairer le changement systémique aux niveaux des écoles et des conseils scolaires afin que les élèves noirs puissent se sentir les bienvenus, acquérir un sentiment d'appartenance et vivre une meilleure expérience à l'école. Pour l'année scolaire 2021-2022, la province a augmenté l'investissement pour le Programme d'environ 1,6 million de dollars en le faisant passer à 2,9 millions de dollars, en plus d'ajouter un financement supplémentaire et ponctuel de 566 010 \$ afin d'aider à gérer l'impact de la pandémie de COVID-19.

La pauvreté menstruelle, qui touche les étudiantes les plus vulnérables, a été

exacerbée par les pressions financières accrues occasionnées par la pandémie de COVID-19. Les étudiantes qui n'ont pas les moyens pour acheter des produits menstruels peuvent connaître un taux d'absentéisme plus élevé à l'école, avoir de la difficulté à participer pleinement dans la salle de classe et subir des effets néfastes pour leur santé, comme des infections et le syndrome de choc toxique. Le 8 octobre 2021, l'Ontario a lancé [une nouvelle](#)

[initiative afin de fournir des produits menstruels gratuits](#) pour les écoles qui soutiendra la distribution de six millions de produits menstruels gratuits par année aux conseils scolaires. De plus, 1 200 distributeurs de produits seront fournis afin de faciliter la distribution à l'intérieur des écoles. Cette initiative triennale éliminera les obstacles, en plus d'améliorer l'accès aux produits menstruels.

Pilier deux : offrir aux gens les services et les soutiens appropriés

Les personnes et les familles ont besoin d'avoir accès à des soutiens qui améliorent la santé et le bien-être afin de les aider à prendre le chemin de l'éducation, de la formation, de l'emploi et de la participation dans leur collectivité. Les initiatives de la Stratégie de réduction de la pauvreté visent à transformer les systèmes qui procurent ces soutiens vitaux.

Faire avancer les mesures axées sur la santé mentale et les dépendances

Les services et soutiens axés sur la santé mentale et les dépendances sont indispensables pour aider les gens à entrer, à retourner ou à demeurer sur le marché du travail. En mars 2020, le gouvernement a lancé [Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances](#), une stratégie qui vise à accroître l'accès à des services de santé mentale et de lutte contre les dépendances uniformes et de grande qualité à l'échelle de la province. En 2021, les investissements clés étaient les suivants :

- Plus de 80 millions de dollars afin de favoriser la santé mentale des élèves pour l'année scolaire 2021-2022, une somme quatre fois plus élevée que les investissements réalisés en 2017-2018
- Une somme de 32,7 millions de dollars par année en financement nouveau pour les services de lutte contre les dépendances afin d'accompagner les personnes qui ont une dépendance aux opioïdes, ainsi que 2,9 millions de dollars pour améliorer et étendre le [Programme de traitement de la toxicomanie pour les jeunes Afro-canadiens et des Caraïbes](#) (PTTJAC) au Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) ainsi qu'aux sept nouveaux emplacements satellites situés aux quatre coins de l'Ontario
- Une somme de 11,1 millions de dollars par année en financement nouveau pour les troubles alimentaires afin de soutenir un vaste éventail de services spécialisés pour les enfants, les jeunes et les adultes dans tout le spectre des soins, y compris des services de

traitement spécialisés et intensifs pour les patients hospitalisés et de jour afin de combler les lacunes majeures en termes de soins pour les personnes qui ont des besoins graves ainsi que des services spécialisés pour les patients externes qui ont des besoins variant de modérés à graves dans les régions où les listes d'attente sont longues et où il n'y a pas de services accessibles.

Renforcer le système d'aide sociale

En 2021, le gouvernement a présenté sa [vision pour bâtir un système d'aide sociale centré sur la personne](#) qui aidera les gens à retourner au travail et à contribuer aux progrès économiques de la province. Pour réaliser cette vision, nous restructurerons des fonctions provinciales et municipales qui vise à diminuer le fardeau administratif et à libérer le personnel afin de lui donner plus de temps pour mettre les gens en contact avec les soutiens dont ils ont besoin à l'échelle locale. La province se chargera d'un plus grand nombre de fonctions administratives de soutien (par exemple, les demandes d'aide sociale et les paiements) tandis que les municipalités assumeront le rôle qui consiste à mettre les personnes en contact avec les soutiens pertinents afin de les aider à trouver une stabilité et à retourner au travail.

Ces changements transformeront le système afin qu'il puisse offrir un meilleur soutien aux clients, permettre au personnel local de se concentrer sur les résultats pour les gens plutôt que sur les formalités administratives et aider les gens à retourner au travail et à contribuer à une économie florissante en Ontario. Par exemple, un prototype pour simplifier et pour automatiser l'admissibilité initiale des demandes auprès d'Ontario au travail a permis de réorienter, de façon

constante, la focalisation sur le travail administratif vers les activités qui suivent les subventions ainsi que sur le soutien de la stabilité. MesPrestations — le service en ligne pour les clients de l'aide sociale — contribue également à réduire le fardeau administratif du personnel, car les clients s'en servent de plus en plus. En 2021, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale qui utilisent cet outil a augmenté de 345 %.

Les efforts comme ceux-là modernisent le système d'aide sociale, améliorent l'expérience des demandeurs et des clients et libèrent les chargés de cas qui peuvent se consacrer davantage à aider les gens à surmonter les obstacles à l'emploi — comme les services de garde d'enfants et le logement. La province et les municipalités travaillent de concert afin d'améliorer le système et de répondre plus efficacement aux besoins des clients.

Améliorer l'accès au logement

L'accès à des services et à des programmes de logement simplifiés peut être difficile pour les personnes qui ont des besoins uniques, en particulier pour celles qui connaissent également la pauvreté. Des logements sûrs et abordables sont indispensables pour les personnes qui vivent ou qui courent le risque de vivre dans la pauvreté. Le gouvernement a fait des investissements clés et a lancé de nouvelles initiatives afin d'améliorer l'accès au logement, notamment :

- Des investissements d'approximativement 1,3 milliard de dollars en 2021-2022 pour soutenir, réparer et multiplier les logements communautaires et pour s'attaquer à l'itinérance en Ontario

- Une somme supplémentaire de 13 millions de dollars sur trois ans pour [aider les gens qui ont une déficience intellectuelle à avoir accès à des logements dans la collectivité](#), y compris un financement accru pour les coordonnateurs au logement qui s'efforcent d'aider les gens ayant une déficience intellectuelle et leurs familles à naviguer à travers les options de logement dans leurs collectivités. L'initiative prévoit également du financement pour le Programme de protection des adultes (PPA), qui aide les gens à vivre d'une manière plus autonome dans la collectivité.
- Des investissements d'environ 18,5 millions de dollars sur trois ans pour [accompagner les personnes qui ont survécu à des actes de violence et à la traite des personnes](#) en élargissant l'accès à un logement sûr et abordable, à l'aide à l'emploi et aux services de garde d'enfants au moyen du Programme d'appui transitoire et de soutien au logement. Le financement améliorera également l'accès aux services dans cinq programmes d'hébergement et de ressourcement familial autochtones situés dans des réserves
- Un investissement de près de 2 millions de dollars afin de créer le [village des vétérans](#) pour les anciens combattants en situation d'itinérance, en partenariat avec la Homes for Heroes Foundation et la cité de Kingston
- Une directive à l'intention des chefs de services afin de mettre sur pied une [liste nominative](#), qui est une liste en temps réel des personnes qui sont en situation d'itinérance et qui contient

des renseignements sur leurs besoins. Depuis le 1er janvier 2022, les 47 chefs de services ont une liste nominative en place afin de les aider à comprendre l'itinérance dans leurs collectivités et à mettre les gens en contact avec des logements et des soutiens qui répondent mieux à leurs besoins.

Fonds de secours pour les services sociaux

Le gouvernement a fourni plus d'un milliard de dollars par l'entremise du Fonds de secours pour les services sociaux de l'Ontario dans un financement flexible offert aux gestionnaires des services municipaux et aux administrateurs de programmes destinés aux Autochtones pour aider les personnes à rester logées ou améliorer l'accès au logement, y compris en ajoutant aux banques d'aide au loyer et en créant environ 1 200 nouveaux logements avec services de soutien.

- Investir près de 464 millions de dollars par année dans le nouveau [Programme de prévention de l'itinérance](#), à compter de 2022-2023, pour rationaliser et renforcer les services de soutien au logement et aux sans-abri de l'Ontario, notamment en créant de nouveaux logements avec services de soutien et des maisons d'hébergement d'urgence et en menant des activités de sensibilisation communautaires en tirant parti des listes de noms.
- Investir 30 millions de dollars dans le [Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones](#), à compter de 2022-

2023, pour aider à offrir des logements avec services de soutien adaptés à la culture aux Autochtones.

Ces investissements et initiatives vont atténuer les pressions à long terme exercées sur le réseau de refuges d'urgence de la province, améliorer l'accès à des soutiens importants qui aident les gens à obtenir une autonomie et un emploi et outiller les personnes dans le besoin afin qu'elles acquièrent une stabilité à long terme en matière de logement.

Reconcevoir le système de bien-être de l'enfance

Le gouvernement s'affaire à définir sa [vision pour un système de bien-être de l'enfance repensé](#) dans lequel les jeunes et les familles reçoivent des services en milieu communautaire de grande qualité qui sont axés sur l'affirmation culturelle et centrés sur la prévention et l'intervention précoce. La Stratégie de reconception des services de bien-être de l'enfance a été conçue avec la contribution de jeunes, de familles, de fournisseurs de soins, de partenaires de Premières Nations, inuits et métis, de fournisseurs de services aux Autochtones en milieu urbain, d'avocats, d'organismes communautaires, de travailleurs de première ligne et de

dirigeants du secteur du bien-être de l'enfance. Depuis le lancement de la Stratégie, la province a commencé à travailler en étroite collaboration avec des partenaires et intervenants sectoriels afin de réorienter les investissements dans le but de soutenir cette vision, notamment :

- Plus de 25 millions de dollars en financement afin d'améliorer l'accès ainsi que la disponibilité des services et des soutiens de prévention et de bien-être de l'enfance axés sur l'affirmation culturelle pour les enfants, les jeunes et les familles autochtones dans le but de favoriser le bien-être, notamment la santé mentale.
- Plus de 4,5 millions de dollars afin de soutenir la conception et la mise en œuvre d'initiatives en milieu communautaire qui contribuent à l'atteinte des objectifs de la reconception.
- Une somme annuelle de 1,5 million de dollars afin d'améliorer les initiatives de prévention et de bien-être en milieu communautaire pour les familles, les enfants et les jeunes noirs.

Pilier trois : rendre la vie plus abordable et renforcer la résilience financière

Comme le coût de la vie augmente, le gouvernement s'efforce de mettre plus d'argent dans les poches des gens. Les initiatives de ce pilier visent à autonomiser

les personnes et les familles, surtout celles qui vivent dans la pauvreté, afin qu'elles aient les moyens de payer les frais de subsistance quotidiens.

Améliorer l'abordabilité pour la population ontarienne

Le 1^{er} janvier 2022, le gouvernement de l'Ontario a augmenté le salaire minimum général de 14,35 \$ l'heure à 15 \$ l'heure. L'augmentation du salaire minimum s'inscrit dans l'effort plus global du gouvernement pour soutenir, protéger et attirer les travailleurs et pour faire de l'Ontario le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Comme il était annoncé dans le budget de 2021, le gouvernement a offert une bonification de 20 % du crédit d'impôt pour [l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses](#) afin d'aider les parents à payer le coût des services de garde d'enfants et le retour dans la population active. Cette bonification a fait passer le soutien de 1 250 \$ à 1 500 \$ pour l'année d'imposition 2021, ce qui procure environ 75 millions de dollars en soutien supplémentaire pour les dépenses liées aux services de garde d'enfants de plus de 300 000 familles. Ce crédit donne aux familles admissibles la souplesse nécessaire pour choisir les options de services de garde d'enfants qui leur conviennent le mieux, y compris les services de garde d'enfant offerts dans les garderies, en milieu familial ou dans des camps.

L'Ontario a nommé un nouveau Groupe d'étude sur le logement abordable en 2021 et publié un [rapport du Groupe d'étude](#) en février 2022 qui énonce les recommandations pour des mesures supplémentaires afin de se pencher sur l'offre de logements et l'abordabilité des logements sur le marché. De plus, en janvier, notre premier ministre et le ministre du logement ont tenu le Sommet sur le logement abordable avec les maires des grandes villes et les présidents régionaux

ainsi qu'une table ronde sur le logement rural. Ces rendez-vous offrent des possibilités importantes qui permettent à l'Ontario de continuer de collaborer avec les partenaires du logement et des affaires municipales afin de rendre les logements plus abordables dans la province.

Protéger les travailleurs

En novembre 2021, le gouvernement a adopté la [Loi de 2021 visant à œuvrer pour les travailleurs](#) qui [vise à soutenir les travailleurs vulnérables, à stimuler l'innovation et à soutenir les entreprises dans les périodes difficiles](#). La Loi protège les personnes qui ont des conditions de travail précaires en obligeant les recruteurs et les agences de placement temporaire à obtenir un permis et en imposant des sanctions sévères aux délinquants. Ces changements contribuent également à éliminer les obstacles pour les nouveaux arrivants afin qu'un plus grand nombre de personnes formées à l'étranger puissent trouver un emploi et exercer dans la profession pour laquelle elles ont été formées. En février 2022, le gouvernement de l'Ontario a apporté des modifications législatives à la [Loi de 2022 visant à œuvrer pour les travailleurs](#) qui établiraient des droits et des mesures de protection fondamentaux pour les travailleurs des plateformes numériques qui fournissent des services de covoiturage, de livraison ou de messagerie et obligerait les gros employeurs à établir et à communiquer des politiques sur la façon dont ils surveillent les appareils électroniques.

Pilier quatre : accélérer les mesures et favoriser le progrès

Le gouvernement s'efforce d'améliorer l'accessibilité ainsi que la connectivité des services pour la population de l'Ontario à l'aide d'initiatives novatrices qui misent sur les partenariats, la technologie et les données.

Collaborer avec les partenaires communautaires afin de s'attaquer aux obstacles et de créer des possibilités

Le [Plan d'action pour les jeunes noirs](#) (PAJN) vise à éliminer les disparités systémiques et raciales auxquelles les jeunes noirs sont confrontés en Ontario en multipliant les possibilités pour les familles, les enfants et les jeunes noirs d'un bout à l'autre de la province. Les programmes du PAJN soutiennent chaque année plus de 10 800 enfants et jeunes noirs et leurs familles dans les domaines de l'éducation et de l'emploi ainsi que ceux qui ont des démêlés avec la justice. Les programmes et les initiatives portent sur le rôle parental et le mentorat axés sur la culture, en favorisant le bien-être à l'aide de mesures préventives, ainsi que de la sensibilisation et de la collaboration communautaires. Le PAJN veille à ce que les jeunes noirs et leurs familles disposent d'un réseau de soutiens et de services pour améliorer les résultats et le bien-être.

En 2020, le gouvernement a annoncé qu'il s'engageait à verser une somme supplémentaire de 60 millions de dollars pour le PAJN sur trois ans. Cet investissement soutient les programmes existants en plus d'élargir

le plan afin d'inclure un volet consacré à l'autonomisation économique. Ce nouveau volet fournira aux jeunes les compétences dont ils ont besoin pour surmonter les obstacles sociaux et économiques et pour réussir, notamment en terminant leurs études ou en améliorant leur formation, en plus de leur permettre de participer à une main-d'œuvre axée sur l'avenir et les talents.

Fonds Perspectives Jeunesse

À l'aide du [Fonds Perspectives Jeunesse](#) (FPJ), une initiative provinciale administrée par la Fondation Trillium de l'Ontario (FTO), le gouvernement offre des subventions ainsi que des soutiens pour renforcer les capacités dans le cadre de projets communautaires locaux au service de la collectivité et dirigés par des jeunes qui améliorent les résultats pour les jeunes qui sont confrontés à plusieurs obstacles en mettant l'accent sur les communautés noires et autochtones. Au cours de l'exercice 2020-2021, le ministère a investi près de 18 millions de dollars dans le Fonds Perspectives Jeunesse, dont plus de 13 millions de dollars sont dirigés directement vers 368 projets communautaires. Cet investissement a servi plus de 8 731 bénéficiaires et créé 90 emplois à temps plein, dont 86 qui étaient destinés aux jeunes.

En 2020, le Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances (CPMEC) a lancé un groupe consultatif composé de 18 membres intergénérationnels et intersectoriels qui possèdent une expertise et une expérience à l'égard des obstacles économiques et sociaux qui guettent les jeunes, surtout ceux qui sont issus de communautés marginalisées. Le CPMEC communique directement avec les jeunes dans les collectivités de la province et conseille le gouvernement sur les moyens à prendre pour les aider à réussir dans une économie qui change rapidement et à surmonter les impacts de l'épidémie de COVID-19.

Élargir l'accès à Internet haut débit

Un accès à une connexion à Internet haut débit fiable est indispensable pour accéder à des services essentiels comme les soins de santé, l'éducation et l'emploi, tout en multipliant les possibilités économiques et entrepreneuriales pour la population de l'Ontario. Dans le budget de 2021, l'Ontario s'est engagée à faire un investissement historique de 2,8 milliards de dollars afin de rendre les services Internet haut débit accessibles dans toutes les régions de la province d'ici la fin de 2025, en [augmentant l'investissement global de l'Ontario dans la large bande](#) à près de 4 milliards de dollars sur six ans à compter de 2019-2020.

Le 7 mars 2022, le gouvernement de l'Ontario a adopté le projet de Loi de 2022 pour un Ontario connecté pour aider à fournir plus tôt un accès à une connexion Internet haut débit fiable aux communautés mal desservies et non desservies. Si elles sont adoptées, les modifications contribueront à éliminer les obstacles, le chevauchement et les délais, ce qui permettra de bâtir plus facilement

et rapidement une infrastructure Internet haut débit dans toute la province. Ce nouveau projet de loi s'appuie sur la [Loi de 2021 soutenant l'expansion de l'Internet et des infrastructures](#) et sur la [Loi de 2021 sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit afin d'accélérer le déploiement d'infrastructures Internet haut débit](#).

Grâce à des projets en chantier et à de nouveaux investissements, l'Ontario a engagé 900 millions de dollars dans plus de 180 projets d'infrastructure à haut débit, cellulaire et par satellite, ce qui a permis d'offrir un accès Internet plus rapide à 375 000 foyers et entreprises de la province et d'améliorer considérablement la connectivité cellulaire dans tout l'Est de l'Ontario. Cela aidera l'Ontario à respecter sa promesse d'offrir l'accès à Internet haut débit à toutes les collectivités d'ici la fin de 2025.

Créer une nouvelle stratégie pour le numérique et les données

L'Ontario s'est engagée à combler le fossé numérique. Le 30 avril 2021, le gouvernement a diffusé la première Stratégie pour le numérique et les données, [Créer un Ontario numérique](#), qui décrit comment l'Ontario s'efforce d'outiller les gens, les entreprises et les organisations à l'aide des compétences et des soutiens dont ils ont besoin pour participer, travailler, apprendre et réussir dans un monde numérique. Avec plus de deux douzaines d'initiatives nouvelles et établies, la Stratégie vise à connecter un plus grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens à l'aide d'un accès à des services Internet haut débit fiables, à élargir l'accès à des possibilités de requalification et de recyclage pour des emplois dans le domaine du

numérique, à augmenter le nombre d'entreprises et d'organisations qui ont accès à des travailleurs qui possèdent les connaissances techniques nécessaires et à tirer parti des données pour favoriser une croissance sociale et économique d'un bout à l'autre de la province. La Stratégie pour le numérique et les données est l'un des moyens que le gouvernement prend pour accroître la réussite dans l'économie numérique et pour diminuer les lacunes liées à la connectivité, à la technologie et à la formation numériques.

Améliorer la collecte de données démographiques

Le gouvernement continue de s'efforcer d'améliorer l'utilisation des données démographiques volontaires afin de faciliter les décisions fondées sur des données probantes et d'améliorer l'obligation de rendre des comptes au public. En 2021-2022, le ministère de l'Éducation investit près de 3 millions de dollars afin d'aider les conseils scolaires financés par les fonds publics de l'Ontario à recueillir, à analyser et à combler les disparités dans les expériences et les résultats des élèves. Ces données permettent aux conseils scolaires de dresser un portrait plus clair des élèves de l'Ontario et d'appliquer les ressources avec plus de précision afin de favoriser leur réussite. Les efforts comme ceux-là aident la province à répondre plus efficacement aux besoins des populations diversifiées de l'Ontario.

Assurer la prospérité et le bien-être des Autochtones

Afin d'aider les Premières Nations et les Autochtones en milieu urbain à disposer des outils nécessaires pour réagir aux effets de la pandémie, le ministère des Affaires autochtones a octroyé 15 millions de dollars en 2020-2021, puis 4 millions de dollars en 2021-2022 dans le but de soutenir les Premières Nations, les Métis et les Inuits ainsi que les organismes qui s'adressent aux Autochtones en milieu urbain. Les communautés autochtones ont dirigé ce financement vers différents services et soutiens pour lutter contre la pandémie de COVID-19, notamment en mettant sur pied des programmes qui combattent l'insécurité alimentaire et qui offrent des soutiens dans le cadre de programmes de santé mentale et de traitement des dépendances qui tiennent compte de la culture et des traumatismes. On a investi une somme supplémentaire de 50 millions de dollars, en partenariat avec le ministère de la Santé, afin de soutenir les efforts de vaccination en milieu communautaire ainsi que les mesures de santé publique renforcées dans les Premières Nations et chez les Autochtones en milieu urbain.

En juin 2020, le gouvernement a annoncé la création du nouveau Conseil consultatif des femmes autochtones, et en 2021, il en a [prolongé le mandat jusqu'en 2025](#). Le Conseil comprend des spécialistes de la prévention de la violence à l'égard des femmes autochtones et des personnes

2SLGBTQQA+ des quatre coins de la province qui représentent la diversité des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones en milieu urbain. Les membres du Conseil ont le mandat de donner une rétroaction sur les enjeux de la prévention de la violence, comme la traite

des personnes ou le bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec la province afin d'aider à mettre au point le document [Parcours vers la sécurité : Stratégie de l'Ontario en réponse au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées](#), qui a été rendu public en mai 2021.

Le 28 mai 2021, la Première Nation Tk'emlúps te Secwépemc à Kamloops, en Colombie-Britannique, a annoncé avoir confirmé la présence de plus de 200 sites de sépulture de l'ancien pensionnat indien de Kamloops. Les pensionnats indiens, la violence et les décès des enfants à l'intérieur de ces écoles font partie de la stratégie ciblée et de longue date du gouvernement pour détacher les Autochtones de leurs liens familiaux, culturels et territoriaux. Ces efforts ont provoqué des traumatismes intergénérationnels à long terme qui se sont traduits par des niveaux élevés de pauvreté, d'itinérance, de revenu précaire, de problèmes de santé mentale et de dépendances ainsi que par d'autres difficultés socio-économiques. Cependant, les communautés, les organisations et les personnes autochtones ont travaillé fort pour favoriser le bien-être de la collectivité en plus de cumuler plusieurs réussites en cours de route. L'Ontario collabore avec les partenaires gouvernementaux et autochtones afin de faire avancer la réconciliation tout en faisant la promotion des initiatives menées par des Autochtones et en misant sur

les forces des personnes, des familles et des communautés autochtones après les découvertes des enfants enterrés à des pensionnats au cours des 12 derniers mois.

Le gouvernement investit plus de 36 millions de dollars dans des [services communautaires de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans les communautés autochtones](#) de la province. Une somme de 20 millions de dollars puisée dans ce financement aidera à s'assurer que des soutiens adaptés à la culture et aux traumatismes soient facilement disponibles pour les survivants des pensionnats indiens et leurs familles. Un financement annuel de 16 millions de dollars, qui soutiendra la mise en œuvre du plan Vers le bien-être, sera consacré à des initiatives comme le financement de services de santé mentale adaptés à la culture pour les enfants et les jeunes et de services (de guérison) destinés aux Autochtones et comme l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les opioïdes dirigée par des Autochtones afin de s'attaquer à l'augmentation de l'utilisation d'opioïdes et des décès liés aux opioïdes.

En mai 2021, l'Ontario a annoncé un financement pour Chiefs of Ontario afin de soutenir la création du [Groupe d'action pour la croissance économique et la prospérité des Premières Nations](#) dans le but de favoriser l'avancement économique et d'améliorer le bien-être des communautés autochtones. Au cours des deux prochaines années, le Groupe d'action pour la prospérité permettra de tisser des liens avec les économies, les industries et les partenaires d'affaires environnants, en plus de contribuer à une meilleure compréhension et coopération entre les dirigeants des Premières Nations et le gouvernement. Le financement

contribuera également à d'autres initiatives de développement économique entreprises par la province. .

Afin de multiplier les possibilités d'emploi pour les communautés autochtones et de soutenir les entreprises, le gouvernement a lancé un groupe de travail sur la création de richesses en octobre 2021. Ce groupe est un comité technique composé de spécialistes des affaires de Premières Nations, métis et inuits qui proviennent de secteurs variés. Les membres font une contribution et une rétroaction pratiques sur les initiatives liées aux politiques économiques qui concernent les secteurs prioritaires, dont l'entrepreneuriat, l'accès au capital, l'approvisionnement et la formation axée sur les compétences.

Les partenaires autochtones sont les mieux placés pour comprendre les perspectives pour leurs communautés et pour en tirer parti. Le gouvernement continuera de collaborer avec les communautés et les organisations autochtones afin de faire avancer les approches dirigées par les Autochtones du développement économique, de la prospérité, de la santé et du bien-être qui respectent la diversité des communautés et des cultures autochtones.

Mesurer la réussite

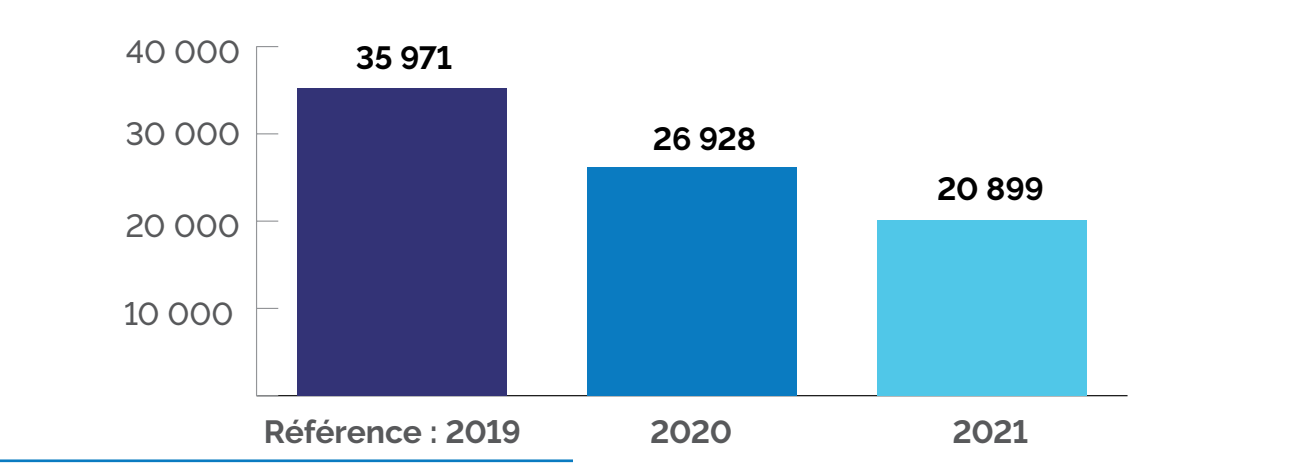
La Stratégie de réduction de la pauvreté énonce une série d'indicateurs afin de mesurer les progrès de la Stratégie et de cerner les points à améliorer. La section qui suit contient des renseignements actualisés pour chaque indicateur ainsi qu'une courte mise à jour sur ses progrès (voir toutes les définitions et les sources des indicateurs dans l'annexe).

Comme les indicateurs mesurent les changements dans différentes dimensions, ils puisent les données dans des sources différentes. Par conséquent, la disponibilité des données varie selon l'indicateur et les indicateurs ont des données de référence et des calendriers différents pour la publication des mises à jour. Toutes les mises à jour s'appuient sur les données les plus récentes disponibles.

Objectif

La Stratégie a pour objectif de permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de trouver un emploi intéressant et d'atteindre une stabilité financière. Le gouvernement offrira les bons soutiens et services pour réaliser son objectif d'augmenter le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui trouvent un emploi chaque année de 36 000 en 2019 à 60 000 d'ici 2021.

Indicateur : sortie de l'aide sociale en raison de l'obtention d'un emploi²

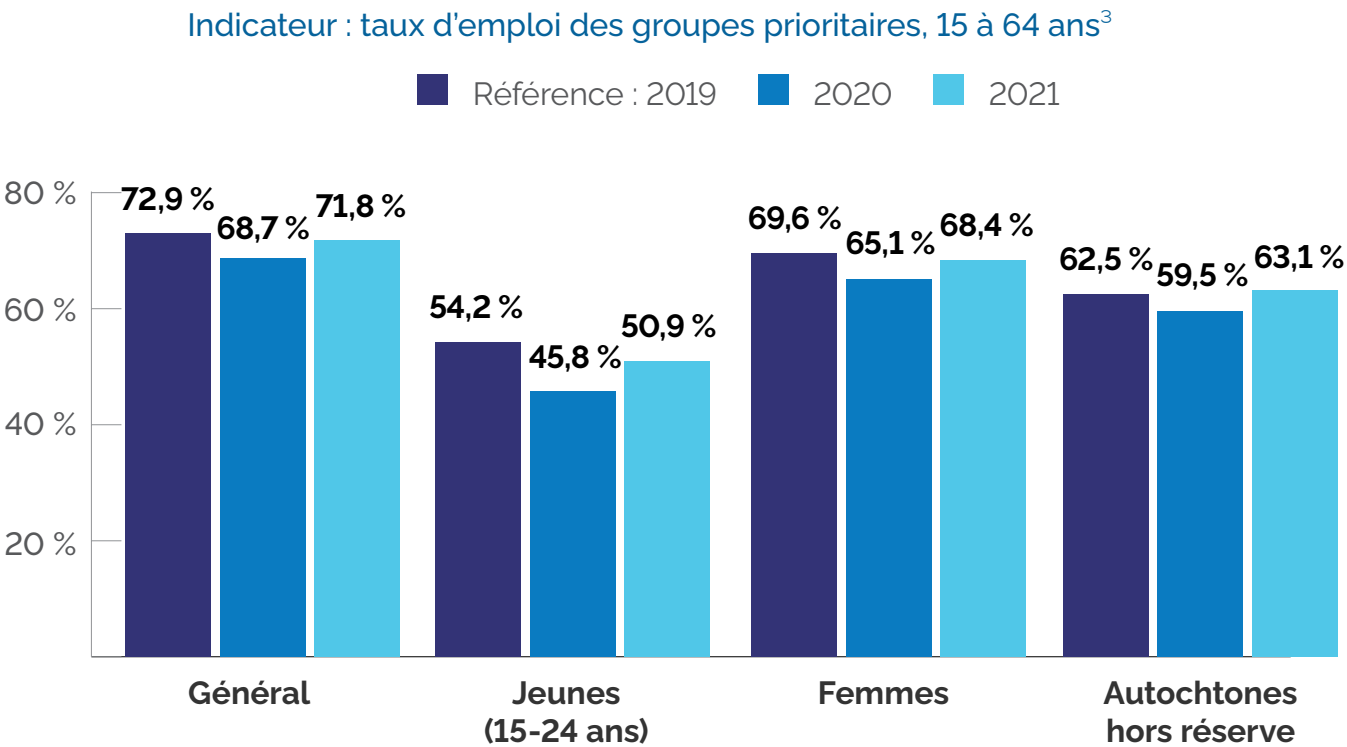


2. Les chiffres déclarés précédemment ont été actualisés en raison des mises au point apportées à la méthodologie pour cette mesure. Les départs annuels vers l'emploi de référence (2019) sont passés de 35 240 à 35 971 et de 26 183 à 26 928 en 2020.

Les défis économiques posés par la pandémie de COVID-19 ont persisté tout au long de l'année et continué de freiner les progrès par rapport à l'objectif de la Stratégie de réduction de la pauvreté qui consiste à inciter les personnes à délaisser l'aide sociale au profit d'un emploi intéressant. Dans l'ensemble, les personnes qui ont délaissé l'aide sociale étaient plus nombreuses que celles qui ont adhéré à l'aide sociale au cours de 2021, mais le nombre de personnes qui ont quitté après avoir trouvé un emploi a diminué de 26 928 à 20 899 dans le courant de l'année précédente. La province continuera de se concentrer sur la croissance économique, la création d'emplois et l'orientation des gens vers des services et soutiens afin que les personnes et les familles puissent cheminer vers une plus grande autonomie financière.

Indicateurs d'emploi, de compétences et de formation

Les indicateurs suivants mesurent le taux d'emploi, le nombre d'emplois créés, la mesure dans laquelle les bénéficiaires de l'aide sociale trouvent un emploi (tout en restant admissibles à l'aide sociale) ainsi que les résultats de la formation.



3. Les chiffres de référence de 2019 pour le taux d'emploi et les indicateurs d'emplois à temps plein et à temps partiel ont été mis à jour à partir de ceux qui sont contenus dans la Stratégie de réduction de la pauvreté 2020-2025 afin de tenir compte des données révisées de Statistique Canada, après le changement des références de l'Enquête sur la population active (EPA). Depuis le mois de janvier 2021, les données de l'EPA sont calculées à l'aide des données tirées du recensement de la population de 2016 au lieu des données puisées dans le recensement de 2011.

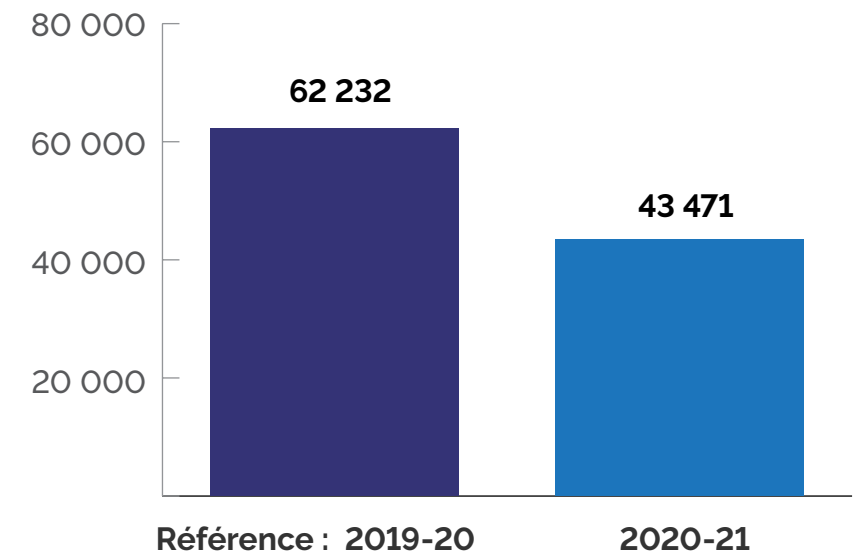
Le taux d'emploi de la population générale et des groupes prioritaires a augmenté en 2021 par rapport à l'année précédente, mais il est demeuré inférieur au taux d'avant la pandémie, sauf pour les Autochtones hors réserve qui ont affiché un taux légèrement supérieur au taux d'avant la pandémie. Le taux d'emploi global a augmenté de 31 points de pourcentage, tandis que les jeunes ont enregistré l'augmentation la plus importante de 5,1 points de pourcentage.

Indicateur : création d'emplois à temps plein et à temps partiel, 15 ans et plus

	Référence : 2019	2020	2021
Nombre total d'emplois nets créés	203 600	-355 300	344 800
Nombre d'emplois à temps plein nets créés	154 600	-202 900	273 400
Nombre d'emplois à temps partiel nets créés	49 000	-152 300	71 300
Nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel nets créés — femmes	89 500	-202 600	181 200
Nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel nets créés — Autochtones hors réserve	5 900	-6 400	16 200

L'économie de l'Ontario semble se remettre des effets de la pandémie de COVID-19 en affichant une hausse de l'emploi pendant sept mois consécutifs entre juin et décembre 2021 et en terminant l'année avec un gain net de 344 800 emplois. Le travail à temps partiel est celui qui a contribué le plus à la croissance de l'emploi en Ontario avec 273 400 emplois, ce qui représente 79 % de la croissance globale de l'emploi. Les femmes comptent pour la majeure partie de la croissance attribuable au travail à temps plein et de la croissance globale de l'emploi, en contribuant à 53 % de la croissance globale de l'emploi et à 60 % de la croissance attribuable au travail à temps plein. En 2020, les femmes ont subi une plus grande part de l'ensemble des pertes d'emplois (57 % des pertes d'emplois par rapport à 53 % des gains d'emplois). L'emploi chez les Autochtones hors réserve a également augmenté, en affichant des gains nets de 16 200 emplois en 2021, une amélioration par rapport à la perte de 6 400 emplois l'année précédente.

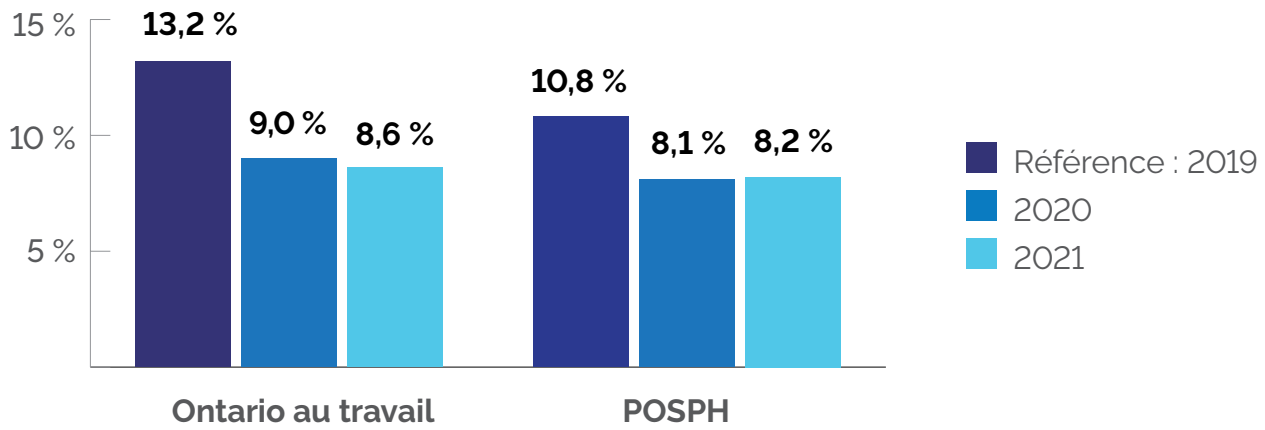
Indicateur : achèvement des interventions liées aux compétences ou à l'expérience professionnelle dans le cadre d'Emploi Ontario (EO)⁴



Par l'entremise d'Emploi Ontario, la province aide les travailleurs et les chercheurs d'emploi à obtenir la formation, les compétences et l'expérience nécessaires pour atteindre leurs objectifs. En 2021, le nombre d'interventions liées aux compétences ou à l'expérience de travail réalisées par des participants au programme Emploi Ontario a chuté de 30 % ou à 18 761 interventions de moins par rapport à l'année de référence. Depuis le mois de mars 2020, la pandémie de COVID-19 et les mesures de santé publique subséquentes ont engendré une diminution considérable des adhésions et des départs des clients pour les programmes Emploi Ontario (EO) à l'échelle de la province.

4. Les clients peuvent avoir accès à un éventail d'interventions liées à la formation axée sur les compétences dans le cadre d'Emploi Ontario. Cela peut comprendre des interventions comme l'alphabétisation et la formation de base qui sont offertes directement par des fournisseurs d'EO ou la capacité d'avoir accès à un soutien financier afin de payer pour une formation offerte par des fournisseurs chargés de la prestation de formations, comme des collèges des collèges privés d'enseignement professionnel. Emploi Ontario peut également aider les clients à acquérir une expérience de travail précieuse à l'aide de stages et jumelages. Des soutiens financiers sont disponibles pour les clients et les employeurs afin d'apporter toute aide supplémentaire requise pour aider les clients à être prêts à l'emploi ou pour offrir des soutiens en milieu de travail.

Indicateur : taux de bénéficiaires d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ayant des revenus d'emploi

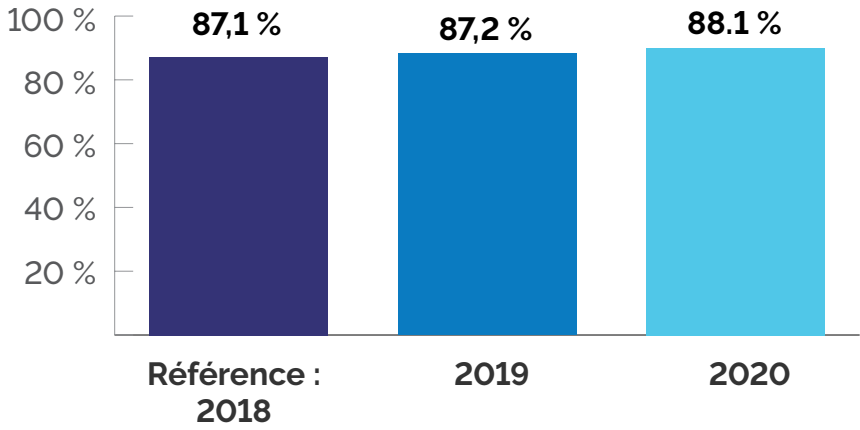


En 2021, la part en pourcentage des bénéficiaires d'Ontario au travail qui ont déclaré des revenus d'emploi a continué de diminuer en passant de 9,0 % à 8,6 % au cours de l'année précédente. Le taux pour les bénéficiaires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées a toutefois augmenté légèrement en passant de 8,1 % à 8,2 %.

Indicateurs d'éducation

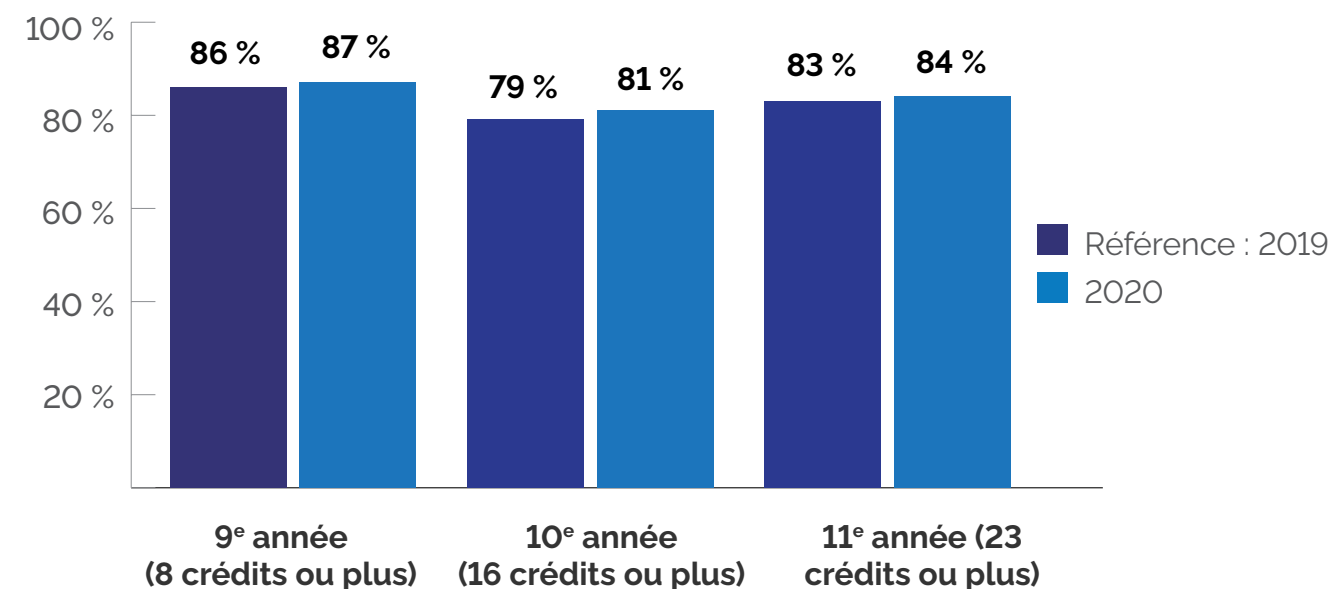
Les indicateurs suivants mesurent les progrès réalisés à l'égard du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires et de l'accumulation de crédits qui permettent aux étudiants de rester sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme avec leurs pairs et en ce qui concerne les taux d'obtention de diplômes d'études postsecondaires.

Indicateur : taux d'obtention du diplôme (secondaire)



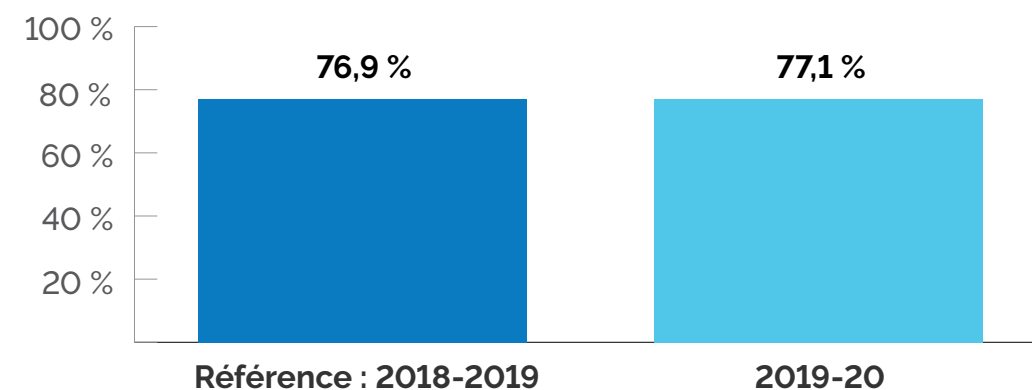
Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires en Ontario a diminué légèrement en 2020 tandis que 88,1 % des élèves ont obtenu leur diplôme cinq ans après avoir débuté la 9^e année.

Indicateur : pourcentage d'élèves accumulant des crédits qui leur permettront de rester sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme avec leurs pairs



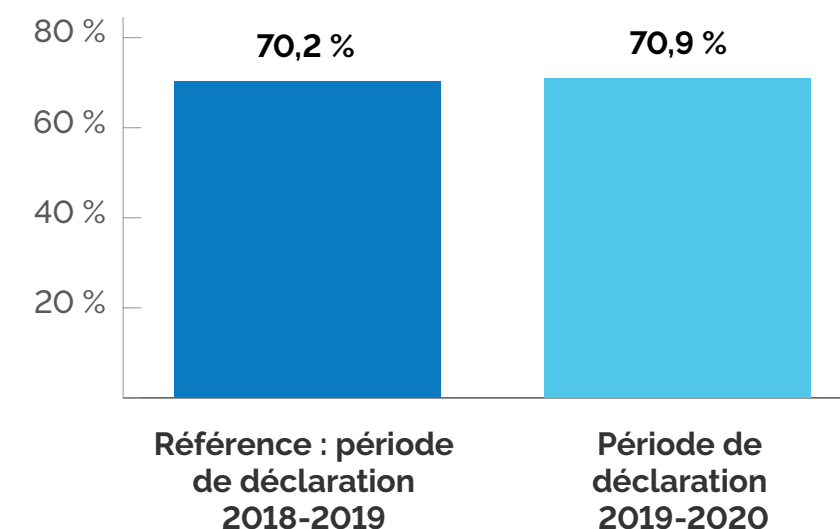
Comparativement à la période de référence (2019), un plus grand pourcentage d'élèves étaient sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme avec leurs pairs en 9^e année, en 10^e année et en 11^e année en 2020.

Indicateurs : taux d'obtention de diplôme (universités)



Le taux d'obtention de diplôme en 2019-2020 pour les universités est basé sur le nombre d'étudiants qui ont commencé des études de premier cycle en 2012 et qui ont obtenu leur diplôme entre 2013 et 2019. Le taux d'obtention de diplôme en 2019-2020 était légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Indicateur : taux d'obtention de diplôme (collèges)



Le taux d'obtention de diplôme 2018-2019 pour les collèges est basé sur le nombre d'étudiants qui ont commencé des programmes d'un an en 2017-2017, de deux ans en 2014-2015, de trois ans en 2012-2013 et de quatre ans en 2011-2012 et qui ont obtenu leur diplôme en 2017-2018.

Le taux d'obtention de diplôme en 2019-2020 pour les collèges est basé sur le nombre d'élèves qui ont commencé des programmes d'un an en 2017-2018, de deux ans en 2015-2016, de trois ans en 2013-2014 et de quatre ans en 2012-2014 et qui ont obtenu leur diplôme au plus tard en 2018-2019. Le taux d'obtention de diplôme pour la période de déclaration 2019-2020 était légèrement supérieur au taux de référence.

Cheminement vers une plus grande autonomie financière

Les indicateurs suivants mesurent les progrès des efforts déployés par la province afin d'aider les personnes et les familles qui vivent dans la pauvreté à cheminer vers l'autonomie financière. Ces indicateurs consistent notamment à déterminer le temps que les gens prennent pour trouver un emploi ou pour sortir de l'aide sociale depuis qu'ils ont commencé à la recevoir, le taux de personnes qui finissent par retourner à l'Ontario au travail dans un délai d'un an après l'avoir quitté, la proportion de la population ontarienne qui bénéficie de l'aide sociale, l'accessibilité des programmes de logement communautaire pour les ménages à faibles revenus et la part des ménages de l'Ontario qui ont un besoin impérieux de logement.

Indicateur : temps nécessaire pour trouver un emploi ou sortir de l'aide sociale⁵

	Référence : 2018			2019	2020
	Les deux programmes	Ontario au travail	POSPH	Les deux programmes/ Ontario au travail/ POSPH	
Tous les cas	8 mois	8 mois	9 mois	Aucun changement	
Cas où le demandeur principal est un jeune (15-24 ans)	8 mois	7 mois	10 mois	Aucun changement	
Cas où le demandeur principal est une femme	8 months	8 mois	9 mois	Aucun changement	

Cet indicateur mesure le nombre moyen de mois avant que les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale déclarent des revenus d'emploi ou quittent l'aide sociale au cours de leur première année d'assistance. Les données de 2020 portent sur les personnes qui ont commencé à recevoir de l'aide sociale en 2020. Les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale en 2020 ont continué de la recevoir aussi longtemps que les nouveaux bénéficiaires en 2019 avant de quitter ou de déclarer des revenus d'emploi. Ce fut le cas des bénéficiaires d'Ontario au travail et du POSPH ainsi que des jeunes (15 à 24 ans) et des femmes qui recevaient de l'aide sociale.

5. Cet indicateur s'appuie sur le suivi d'une cohorte de cas qui ont commencé à recevoir de l'aide sociale à l'intérieur d'une année civile (y compris ceux qui sont retournés à l'aide sociale durant l'année civile, après avoir quitté l'aide sociale auparavant). Les raisons pour lesquelles ils avaient quitté l'aide sociale, à part un emploi, étaient notamment parce qu'ils n'avaient pas fourni une vérification, parce qu'ils s'étaient retirés volontairement ou parce que leur rapport d'impôt n'avait pas été reçu.

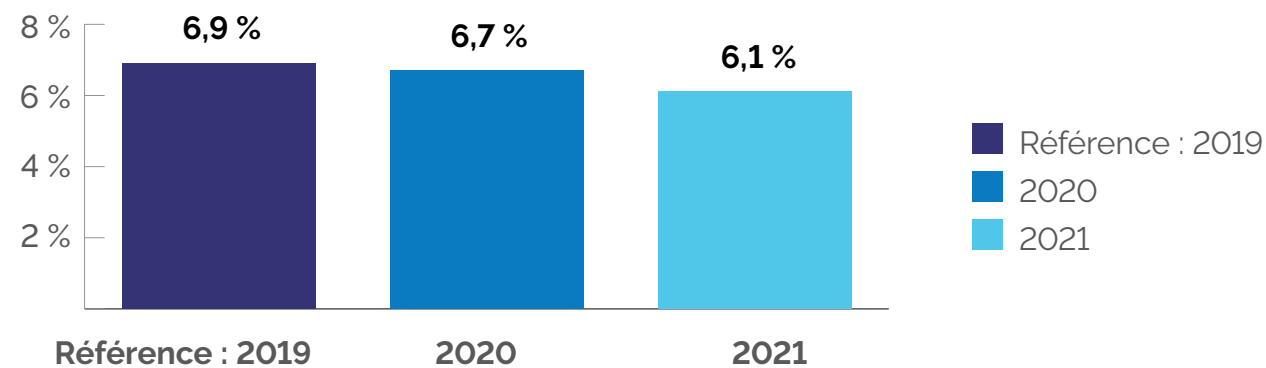
Indicateur : taux de retour à Ontario au travail (OT) dans l'année suivant la sortie de l'aide sociale⁶

Taux de retour à Ontario au travail dans l'année suivant la sortie de l'aide sociale par groupe de population du demandeur principal	Référence : 2018	2019	2020
Tous les cas	33 %	28 %	27 %
Cas où le demandeur principal est un jeune (15-24 ans)	39 %	34 %	31 %
Cas où le demandeur principal est une femme	32 %	28 %	27 %

Cette mesure examine le pourcentage de personnes ayant délaissé Ontario au travail qui y retournent à l'intérieur d'un an. Parmi les cas qui ont quitté Ontario au travail d'octobre 2020 à décembre 2020, 27 % y sont retournés dans les 12 mois qui ont suivi leur départ. C'est un point de pourcentage de moins que le taux de retour parmi les cas qui ont quitté Ontario au travail entre octobre 2019 et décembre 2019, ce qui indique une amélioration. Dans le même ordre d'idées, le taux de retour à Ontario au travail a diminué d'un point de pourcentage pour les demandeurs principaux qui étaient des femmes, en particulier, et de trois points de pourcentage pour les demandeurs principaux qui étaient des jeunes, en particulier, qui avaient quitté en 2020, par rapport à ceux qui avaient quitté en 2019.

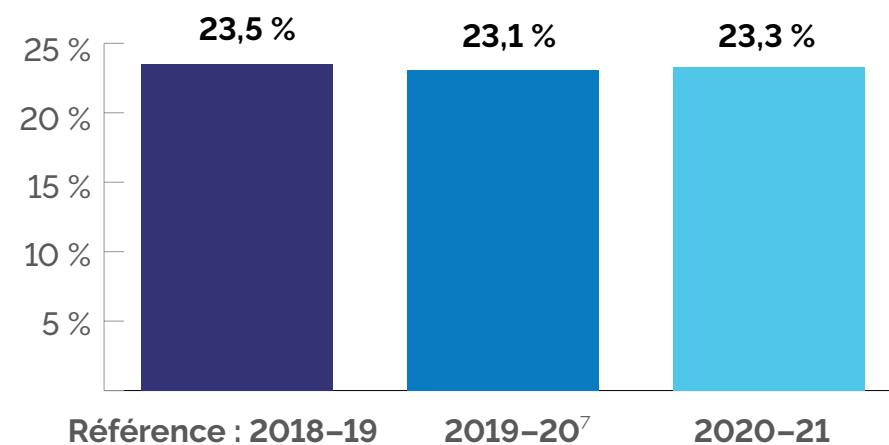
6. Remarque : L'indicateur s'appuie sur le suivi d'une cohorte de cas qui ont quitté Ontario au travail au cours du dernier trimestre de l'année civile visée par la déclaration. La référence et les chiffres de 2019 pour cet indicateur ont été actualisés afin de refléter une mise au point de la méthodologie, qui compte désormais les cas qui sont retournés à Ontario au travail dans le courant de l'année (ou 12 mois) qui suit immédiatement le mois où ils ont quitté OT, plutôt que dans l'année civile qui suit leur départ d'Ontario au travail, comme on les déclarait auparavant.

Indicateur : part de la population bénéficiant de l'aide sociale



La part de la population qui bénéficiait de l'aide sociale a connu une deuxième diminution consécutive par rapport au taux de référence en 2019, en passant de 6,7 % en 2020 à 6,1 % en 2021. Cette baisse a été entraînée par la diminution de la charge de travail globale liée à l'aide sociale entre janvier et septembre 2021. Même si la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a pris fin en octobre 2020, les Ontariennes et les Ontariens ont pu faire une transition vers les nouvelles prestations pour la relance du gouvernement fédéral lancées plus tard en 2020, dont la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) auxquelles la plupart des gens avaient droit en 2021.

Indicateur : taux de ménages à faibles revenus aidés dans le cadre de programmes de logement communautaire



La proportion de ménages à faibles revenus qui ont reçu de l'aide dans le cadre de programmes de logement communautaire a augmenté en 2020-2021.

7. Depuis la diffusion du rapport sur la SRP de 2020, on a recalculé le résultat pour 2019-2020 en s'appuyant sur les données révisées des programmes. Ce tableau tient compte de la valeur rajustée pour 2019-2020.

Indicateur : pourcentage de ménages ayant un besoin impérieux de logement

Ménages ayant un besoin impérieux de logement	Référence : 2016
Référence : 2016	15,3 %

Cet indicateur mesure les ménages qui habitent dans un logement qui est inadéquat inabordable ou inadapté et qui doivent dépenser 30 % ou plus de leur revenu pour payer le loyer médian d'un logement acceptable dans la localité. Comme cet indicateur est calculé à l'aide des données du recensement, une actualisation aura lieu après la diffusion des données du recensement de 2021 sur le besoin impérieux de logement.

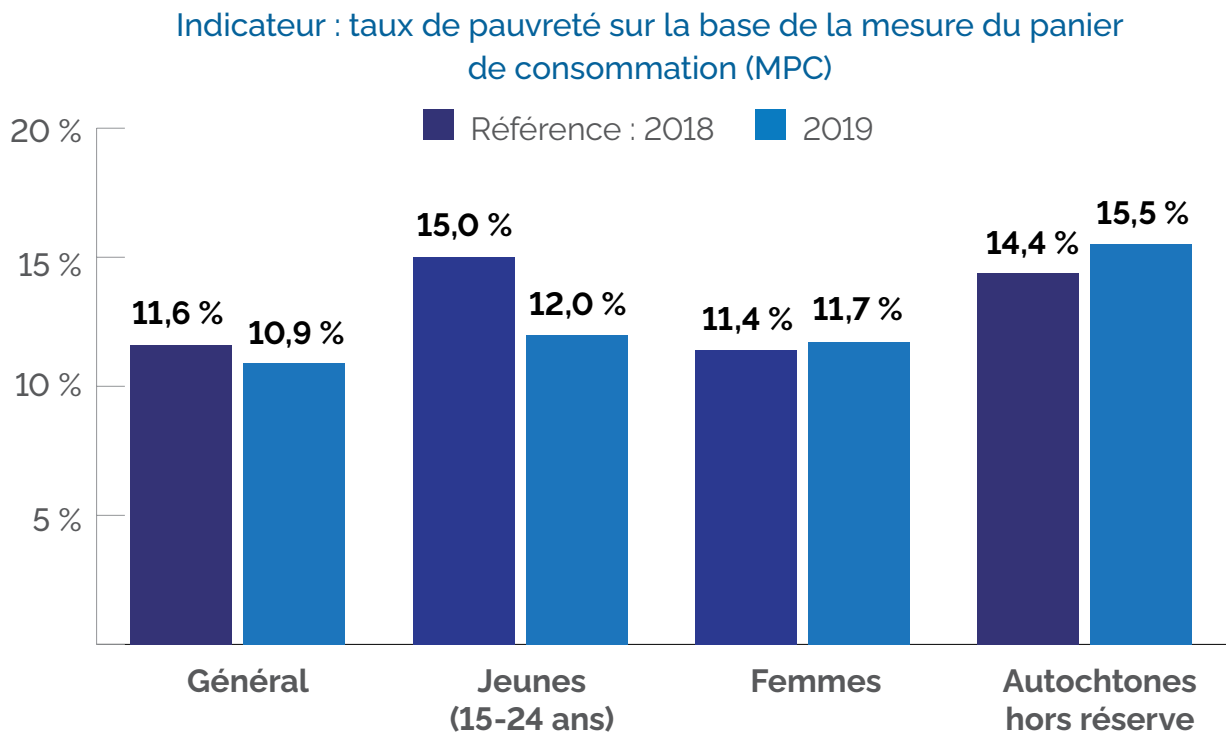
Besoin impérieux de logement par population

Besoin impérieux de logement	Référence : 2016
Général	13,1 %
Jeunes (15-24 ans)	14,1 %
Femmes	14,0 %
Minorité visible	20,8 %
Autochtones hors réserve	18,8 %

Cet indicateur mesure le besoin impérieux de logement selon le pourcentage de l'ensemble des personnes, et non selon les unités de ménages qui ont un besoin impérieux de logement. Des données actualisées seront fournies après la diffusion des données du recensement de 2021.

Indicateurs de pauvreté

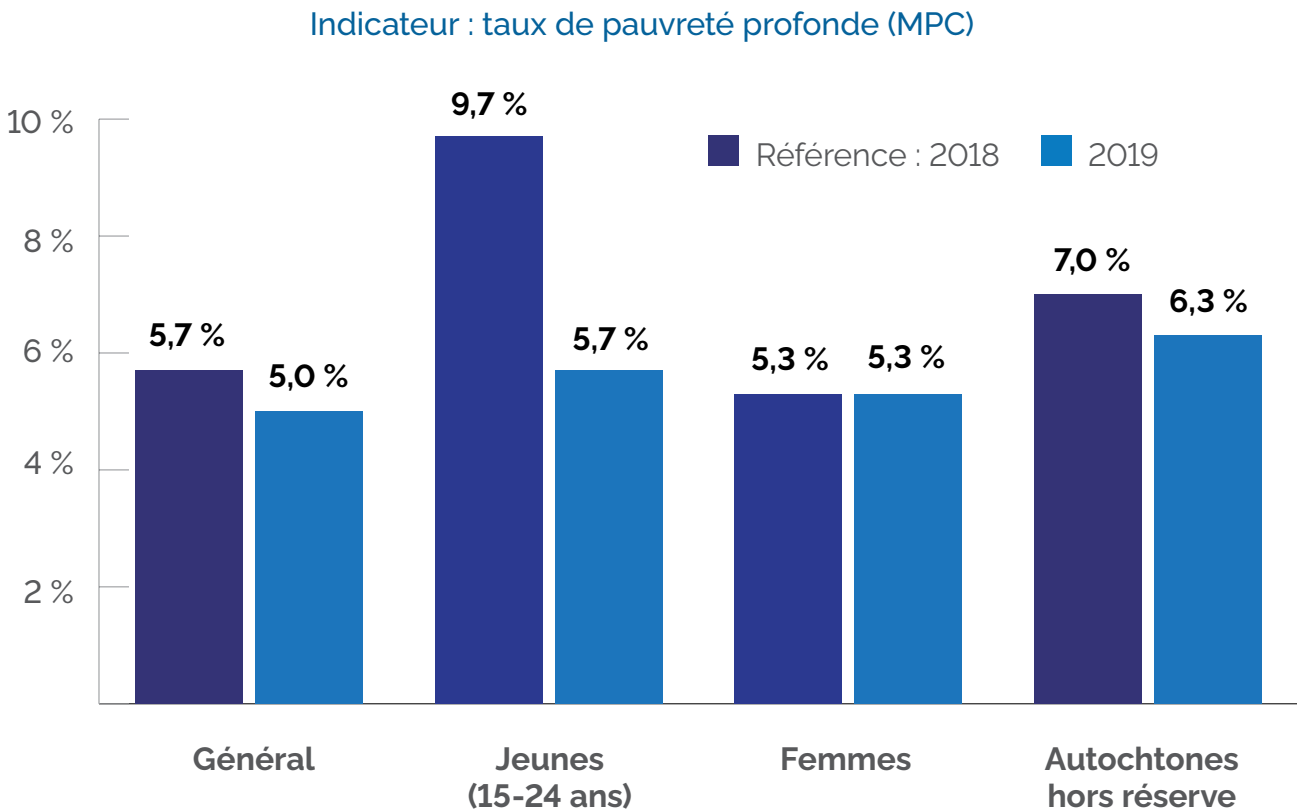
Les deux indicateurs suivants seront suivis afin de mesurer les progrès des efforts déployés par la province afin de diminuer le nombre de personnes à faibles revenus en mettant l'accent sur les populations prioritaires suivantes : les jeunes (15-24 ans), les femmes et les Autochtones hors réserve de tous âges.



Le taux de pauvreté mesure le pourcentage de personnes à faibles revenus, en fonction de la mesure du panier de consommation (MPC), qui établit le seuil de la pauvreté en s'appuyant sur le coût d'un panier de biens et de services dont les personnes et les familles ont besoin pour subvenir à leurs besoins de base et pour atteindre un niveau de vie modeste. Le panier comprend des articles comme des aliments sains, des vêtements, un logement adéquat, le transport ainsi que d'autres nécessités. Les personnes et les familles dont le revenu disponible est inférieur au seuil applicable, selon la taille de la famille et la région de résidence, sont considérées comme vivant dans la pauvreté.

Les données les plus récentes disponibles indiquent une amélioration du taux de pauvreté en Ontario entre 2018 et 2019 pour l'ensemble de la population. Parmi les groupes prioritaires, les femmes et les Autochtones hors réserve ont enregistré une augmentation des taux de pauvreté, tandis que les jeunes ont connu une amélioration d'environ trois points de pourcentage.

Des données récentes qui font état de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les taux de pauvreté seront disponibles plus tard en 2022, puis communiquées dans des rapports annuels subséquents.



Le taux de pauvreté profonde fait référence au pourcentage de personnes dont le revenu familial disponible est inférieur à 75 % du seuil de la MPC pour la taille de leur famille et la région. Entre 2018 et 2019, la proportion de personnes qui vivaient dans la pauvreté profonde a diminué pour l'ensemble de la population et parmi tous les groupes prioritaires, sauf pour les femmes qui ont enregistré le même taux qu'en 2018. Des données actualisées sur les taux de pauvreté profonde seront accessibles plus tard en 2022.

Regard sur l'avenir

Le gouvernement demeure déterminé à remédier aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, à stimuler la reprise économique, à soutenir les personnes les plus vulnérables de la province et à bâtir un Ontario plus fort. Les investissements réalisés dans la Stratégie de réduction de la pauvreté contribueront à transformer les systèmes sociaux et économiques de l'Ontario afin de favoriser la relance et d'aider toutes les Ontariennes et tous les Ontariens à réussir.

Annexe : Définition de l'objectif et des indicateurs

Objectif de la Stratégie : Permettre à un plus grand nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de trouver un emploi intéressant et d'atteindre une stabilité financière. Le gouvernement procurera les bons soutiens et services en ayant comme objectif de faire passer le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale qui trouvent un emploi chaque année de 36 000 en 2019 à 60 000 d'ici 2024.

Indicateur	Définition	Source
Sortir de l'aide sociale en raison de l'obtention d'un emploi	Nombre de cas qui ont quitté Ontario au travail (OT) et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) après avoir trouvé un emploi au moins une fois au cours de l'année civile.	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
Taux d'emploi pour les groupes prioritaires, 15 à 64 ans	Pourcentage de personnes appartenant aux groupes prioritaires (jeunes, femmes, Autochtones), âgées de 15 à 64 ans, qui ont un emploi. Cet indicateur peut être ventilé par sexe, âge et identité autochtone. Les personnes noires et autres personnes racialisées constituent un groupe prioritaire pour cette stratégie, mais malheureusement, les données ne sont pas disponibles actuellement.	Statistique Canada, Enquête sur la population active

Indicateur	Définition	Source
Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, 15 ans et plus	Nombre total d'emplois nets créés. Nombre d'emplois nets à temps plein créés. Nombre d'emplois nets à temps partiel créés. Ces chiffres représentent l'évolution annuelle de l'emploi (par exemple, entre 2020 et 2021).	Statistique Canada, Enquête sur la population active
Achèvement des interventions liées aux compétences ou à l'expérience professionnelle dans le cadre d'Emploi Ontario (EO)	Nombre d'interventions liées aux compétences ou à l'expérience professionnelle, par les participants au programme EO; le programme d'apprentissage n'est pas inclus dans la mesure.	Ministère du Travail, de la formation et du Développement des compétences
Pourcentage de cas d'Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ayant des revenus d'emploi	Pourcentage des cas d'Ontario au travail et du POSPH qui déclarent des revenus d'emploi (tout en restant admissibles à l'aide sociale).	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
Taux d'obtention du diplôme (secondaire)	Pourcentage d'élèves qui reçoivent un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) dans les cinq ans suivant le début de la 9 ^e année.	Ministère de l'Éducation

Indicateur	Définition	Source
Pourcentage d'élèves accumulant des crédits qui leur permettront de rester sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme avec leurs pairs	9 ^e année : pourcentage d'élèves ayant accumulé 8 crédits ou plus après une année d'études secondaires par rapport au nombre total d'élèves ayant terminé une année d'études secondaires. 10 ^e année : pourcentage d'élèves ayant accumulé 16 crédits ou plus après deux années d'études secondaires par rapport au nombre total d'élèves ayant terminé deux années d'études secondaires. 11 ^e année : pourcentage d'élèves ayant accumulé 23 crédits ou plus après trois années d'études secondaires par rapport au nombre total d'élèves ayant terminé trois années d'études secondaires.	Ministère de l'Éducation
Taux d'obtention de diplôme (universités)	Proportion de tous les nouveaux étudiants à temps plein de première année d'université (première entrée) ou de premier cycle professionnel (deuxième entrée) qui ont commencé leurs études au cours d'un trimestre d'automne donné et qui ont obtenu leur diplôme du même établissement dans un délai de sept ans.	Ministère des Collèges et Universités

Indicateur	Définition	Source
Taux d'obtention de diplôme (collèges)	Pourcentage d'élèves à temps plein – y compris les étudiants étrangers et les étudiants inscrits à des programmes axés sur les partenariats entre les collèges publics et le secteur privé – qui sont entrés dans un programme d'enseignement au cours d'une période d'inscription donnée et qui ont obtenu leur diplôme dans un délai précis (200 % du délai d'achèvement du programme pour les programmes de diplôme et de certificat et 175 % pour les diplômes)	Ministère des Collèges et Universités
Temps nécessaire pour trouver un emploi ou sortir de l'aide sociale	Temps moyen entre l'entrée à Ontario au travail et au POSPH et le départ ou l'obtention d'un emploi (tout en restant admissible à l'aide sociale) au cours de la première année d'aide.	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
Taux de retour à Ontario au travail (OT) un an après avoir quitté l'aide sociale	Pourcentage de cas qui ont quitté Ontario au travail (entre octobre et décembre 2029) et qui sont retournés dans un délai d'un an (12 mois) immédiatement après le mois de leur départ d'Ontario au travail.	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
Part de la population bénéficiant de l'aide sociale	Pourcentage de la population de la province qui reçoit de l'aide sociale.	Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
Pourcentage de ménages à faibles revenus aidés dans le cadre de programmes de logement communautaire	Nombre de ménages aidés dans le cadre de programmes de logement communautaire, en proportion de l'ensemble des ménages ontariens qui se situent sous le seuil de la mesure de faibles revenus (MFR).	Ministère des Affaires municipales et du Logement

Indicateur	Définition	Source
Pourcentage de ménages ayant un besoin impérieux de logement	Pourcentage de foyers qui habitent dans un logement qui est inadéquat, inabordable ou inadapté et qui doivent dépenser 30 % ou plus de leur revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un logement acceptable dans la localité. • Inadéquat : besoin de rénovations majeures • Inabordable : coûte 30 % ou plus du revenu total avant impôt du ménage • Inadapté : ne dispose pas d'un nombre de chambres suffisant pour la taille et la composition du ménage selon les exigences de la Norme nationale d'occupation	Statistique Canada, recensement
Taux de pauvreté sur la base de la mesure du panier de consommation (MPC)	Le taux de pauvreté indique le pourcentage de personnes à faibles revenus. Le seuil de la MPC est le revenu disponible requis pour qu'une famille puisse acheter un panier de biens et de services défini comme le minimum nécessaire pour atteindre un niveau de vie de base (base de 2018). Une famille est à faibles revenus lorsque son revenu disponible est inférieur au seuil de la pauvreté défini selon la taille de la famille et la région où elle réside.	Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu
Taux de pauvreté profonde (MPC)	Pourcentage de personnes dont le revenu familial disponible est inférieur à 75 % du seuil de la MPC.	Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu

Indicateurs en voie d'élaboration :

- **Jeunes pris en charge sur la bonne voie pour obtenir leur diplôme** : pourcentage d'élèves pris en charge qui ont accumulé 8 crédits ou plus avant la fin de la 9e année. Cet indicateur, qui est encore en voie d'élaboration, sera déclaré dans des rapports annuels subséquents.
- **Emploi pour poursuite d'études après la participation à des services d'emploi intégrés** : pourcentage de clients des services d'emploi intégrés dans les domaines couverts par la transformation des services d'emploi qui, trois mois après la sortie du programme, déclarent avoir un emploi, étudier ou suivre une formation.

